Nations Unies S/PV.5971

Conseil de sécurité

Soixante-troisième année

Provisoire

5971e séance
Jeudi 4 septembre 2008, à 15 h 20
New York

Président :	M. Kafando	(Burkina Faso)
Membres :	Afrique du Sud	M. Sangqu
	Belgique	M. Belle
	Chine	M. Dai Demao
	Costa Rica	M. Weisleder
	Croatie	M. Skračić
	États-Unis d'Amérique	M. DeLaurentis
	Fédération de Russie	M. Dolgov
	France	M. Ripert
	Indonésie	M. Natalegawa
	Italie	M. Terzi di Sant'Agata
	Jamahiriya arabe libyenne	M. Ettalhi
	Panama	M. Suescum
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Sir John Sawers
	Viet Nam	M. Hoang Chi Trung

Ordre du jour

La situation à Chypre

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A.

08-49583 (F)

La séance est ouverte à 15 h 20.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation à Chypre

Le Président : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à l'ordre du jour. Le Conseil se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

À l'issue de consultations entre les membres du Conseil de sécurité, j'ai été autorisé à faire, au nom du Conseil, la déclaration suivante :

> « Le Conseil de sécurité se félicite vivement que les deux dirigeants aient engagé, sous les auspices de la mission de bons offices du Secrétaire général, des négociations véritables en vue de la réunification de Chypre.
>
> Le Conseil salue les progrès accomplis par les deux dirigeants depuis leur première rencontre tenue le 21 mars et souscrit à leur démarche commune. Il engage les deux parties à continuer d'œuvrer de manière constructive et positive à un règlement global et durable, qui sera approuvé lors de référendums distincts et simultanés. Il ne doute pas que les négociations iront de l'avant et réaffirme qu'il est prêt à appuyer le processus.
>
> Le Conseil accueille avec satisfaction la nomination d'Alexander Downer au poste de Conseiller spécial du Secrétaire général et attend avec intérêt d'être informé des progrès de la mission de bons offices. »

Cette déclaration sera publiée en tant que document du Conseil de sécurité sous la cote S/PRST/2008/34.

Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 15 h 25.